

**L'ancien et le moyen français au siècle classique :
le *Tresor de Recherches et Antiquitez Gauloises et Françaises* de Pierre Borel (1655)**

Antonella Amatuzzi
Università di Torino, Italia

*Pierre Borel, chimiste, médecin et archéologue né à Castres en 1620¹, est 'le premier des savants qui se mirent à rédiger des recueils où les mots de l'ancienne langue étaient consignés' (Matoré 1968: 132). En effet son *Tresor de Recherches et Antiquitez Gauloises et Françaises*, publié en 1655, est un ouvrage peu connu de nos jours (bien que les auteurs des grands dictionnaires français des XVII^e et XVIII^e siècles l'aient largement consulté), qu'on peut compter parmi les premiers dictionnaires d' 'ancien français' et qui doit être également signalé pour l'attention qu'il manifeste envers l'étymologie et parce qu'il recense beaucoup de régionalismes, surtout d'origine occitane².*

Dans le cadre de ce colloque nous entendons focaliser notre regard sur la manière dans laquelle Borel affronte, plus ou moins consciemment, la problématique de l'évolution de la langue, particulièrement délicate dans la France de l'époque qui, après avoir tourné le dos au Moyen Age pendant la Renaissance, manifeste un nouveau sentiment d'attachement au passé national, tendance qui se heurte toutefois, sur plan lexical, à une exigence de normalisation et à une action -purificatrice n'admettant pas les formes archaïques³.

*Dans une première partie nous prendrons en examen le paratexte, et notamment la préface du dictionnaire, qui contient un discours métalinguistique explicite, pour passer ensuite à l'analyse de la macro et de la microstructure, afin d'évaluer la place que les mots d' 'ancien français' occupent dans la nomenclature du *Tresor* et d'observer la manière dans laquelle ils sont traités. Nous découvrirons comment la personnalité de l'auteur intervient dans l'élaboration du *Tresor* pour en faire un ouvrage original.*

1. La Préface: une description de l'ancien français 'avant la lettre'

Contrairement à ses deux devanciers directs, Jean Nicot (auteur du *Thresor de la langue francoyse tant ancienne que moderne*, 1606) et Gilles Ménage (qui composa, entre autres, les *Origines de la langue française*, 1650), et même s'il n'est pas linguiste ou grammairien, Borel rédige une 'Préface où il est traité des progrès et des changemens des langues et particulièrement de la Française', longue et articulée (68 pages), dans laquelle il nous livre des considérations à propos du phénomène de la variation diachronique qui investit les langues.

Il s'agit des réflexions d'un homme cultivé du Grand Siècle, passionné du patrimoine de son pays, qu'il entend valoriser à travers la récupération de la 'langue ancienne', essentielle pour accéder à la tradition gauloise et à celle de la France médiévale, et pour en apprécier toute la richesse.

En énonçant les 'utilitez' de son ouvrage, qui se propose de décrire 'tant de mots dont on n'use plus maintenant et qui ont quelquefois des significations assez belles et des origines tres

¹ Sur Pierre Borel (1620-1671) cf. *Dictionnaire de Biographie Française* (t. 6, col. 1096). Pour plus de renseignements biographiques nous renvoyons également à notre article Amatuzzi (2008).

² Brunot (1966: 270) range le *Tresor* parmi les premiers dictionnaires étymologiques du français et Quemada (1967: 164) en souligne l'érudition et l'encyclopédisme linguistique.

³ Estienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France* (1607) se fixe pour objectif de célébrer le passé linguistique, historique et littéraire de la France. Même goût pour l'ancien, quelques années plus tard, chez Gilles Ménage, savant passionné d'étymologie. Au contraire Malherbe censure les archaïsmes, qui seront d'ailleurs délibérément exclus du Dictionnaire de l'Académie.

anciennes, mais qu'il est difficile d'entendre sans une longue méditation', Borel explique que son dictionnaire consentira de

‘voir les changements que les mots de nostre langue ont eus, voyant quels ils estoient avant Jesus-Christ et en chaque siecle apres lui. Par où on aperçoit la vraye origine de la plupart des mots, quelles langues ont emprunté de la nostre ou de quelles la nostre a pris son origine. (...) Ce qui donne mille belles lumieres à l'histoire, à la geographie et mesme au reste des arts et des sciences.’

Il insiste sur le fait que le changement linguistique est tout à fait naturel:

Mais comme il n'y a rien en la nature qui ne change perpetuellement, tant elle se plaist en la variété, les langues ont changé de temps en temps, et ont esté corrompues. [...]

Or il n'est point de langue vive qui dans un train ordinaire ne soit sujette au changement quand bien il n'y en auroit aucune occasion estrangere; car la seule fantaisie des hommes qui s'ennuyent des vieux mots comme de toutes les vieilles choses est assez capable de les changer. Ce que le docte M. Menage a fort bien remarqué en sa *Requete des Dictionnaires*.

*Or nos chers Maistres du langage,
vous sçavez qu'on ne fixe point
les langues vives en un point
Tel mot qui fut hier à la mode
Aujourd'hui se trouve incommode
Et tel qui fut hier descrié
Passe aujourd'hui pour mot trié.
Après tout c'est le seul usage
Qui fait et deffait le langage.*

Cette citation est extrêmement significative car elle nous permet de discerner les démarches idéologiques qui sous-tendent la compilation du *Tresor*.

La *Requete présentée par les dictionnaires, à messieurs de l'Academie pour la reformation de la langue françoise*, pièce satirique en vers de Ménage, faite contre l'Académie française et son dictionnaire, imprimée en 1646, mais circulant dès 1636, condamnait la synchronie sévère et normative prônée par l'illustre Compagnie⁴. En se rangeant du côté de Ménage, Borel semble donc affirmer une vision de la langue où diachronie et synchronie se complètent et contribuent à une pleine compréhension des faits de langue qui ne sauraient être abordés que dans une perspective historique et culturelle.

La préface continue dans la même direction. Borel évoque les raisons de la transformation, qu'il estime un processus normal, inévitable et pas du tout problématique, comme le prouve l'emploi du verbe ‘naturaliser’⁵:

⁴ Dans la préface de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) on lit:

Le Dictionnaire de l'Académie [...] a esté commencé et achevé dans le siecle le plus florissant de la Langue Françoise [...]. On dira peut-estre qu'on ne peut jamais s'asseurer qu'une Langue vivante soit parvenue à sa dernière perfection; Mais ce n'a pas esté le sentiment de Ciceron, qui après avoir fait de longues reflexions sur cette matiere, n'a pas fait difficulté d'avancer que de son temps la Langue Latine estoit arrivée à un degré d'excellence où l'on ne pouvoit rien adjouster. Nous voyons qu'il ne s'est pas trompé, et peut-estre n'aura-t-on pas moins de raison de penser la mesme chose en faveur de la Langue Françoise, si l'on veut bien considerer la Gravité et la Variété de ses Nombres, la juste cadence de ses Perodes, la douceur de sa Poésie, la regularité de ses Vers, l'harmonie de ses Rimes, et sur tout cette Construction directe, qui sans s'esloigner de l'ordre naturel des pensées, ne laisse pas de rencontrer toutes les delicatesses que l'art est capable d'y apporter. C'est dans cet estat où la Langue Françoise se trouve aujourd'huy qu'a esté composé ce Dictionnaire; et pour la représenter dans ce mesme estat, l'Académie a jugé qu'elle ne devoit pas y mettre les vieux mots qui sont entierement hors d'usage.

Section 6. Historical and Scholarly Lexicography and Etymology

Il ne se faut pas donc estonner si le temps a apporté du changement aux langues, c'est une chose qui s'est toujours veuë et se verra à jamais, et non seulement pour les mots mais mesme pour la prononciation, car les langues sont dans un mouvement perpetuel à cause de l'inconstance des hommes. Le commerce des nations y a aussi contribué beaucoup car les marchands et voyageurs transplantent toujours quelque mot estranger chez eux et au contraire les personnes estrangeres qui viennent à tenir rang considerable dans quelque royaume y laissent et y naturalisent quelques termes de leur langue que les courtisans mettent en usage par complaisance ou enfin les guerres qui ont fait changer de maistres à divers royaumes y ont aussi semé des langages estrangers, soit par les colonies qu'ils ont envoyées au país de leurs conquestes.

Il affronte donc l'évolution linguistique en tant que phénomène général, qui touche tous les idiomes, et en donne plusieurs témoignages en retraçant une sorte d'histoire universelle des langues:

Il n'y a aucune langue qui n'ait souffert ces changemens et afin de n'avancer rien sans le prouver, je commenceray par les plus anciennes, pour descendre à nos voisines et enfin à la nostre. Je tascheray à donner des exemples de chacune, par lesquels on verra les differentes façons de parler que chaque Nation a eu en divers siecles éloignez.

Son exposé s'ouvre sur l'hébreux qui 'n'est, selon les plus sçavans, qu'un changement ou altération da la premiere langue du monde', puis il passe au grec, à propos duquel nous lisons:

Le grec n'a pas eu moins de changemens; et il ne faut que sçavoir qu'il y a eu parmi eux divers dialectes, et que le grec de ce temps est très différent de l'ancien qui est dans les livres, non seulement quant aux mots, mais aussi en la prononciation, qui est aujourd'hui très mauvaise, et que quelques ignorans ont introduite, croyant d'avoir trouvé la vérité, et rétabli le langage en sa pureté, sous prétexte qu'ils avoient trouvé qu'on parloit ainsi maintenant en Grèce, ne considérans pas que c'est un Grec abastardy, et différent de l'ancien, en telle sorte que ceux qui sont sçavans en l'ancien, ne peuvent entendre le vulgaire de ce temps, parce qu'il est meslé du Turc et autres langages. Mais puisque je suis tombé sur ce sujet, je ferai voir le plus brièvement que je pourray l'erreur de cette prononciation nouvelle, et qu'elle est contraire à l'ancienne.

et il enchaîne avec le latin et les langues allemande, hollandaise anglaise, étrusque, espagnole, italienne, canadienne et gauloise.

La conviction de Borel est que le français du XVII^e siècle est le résultat d'innombrables contacts et échanges à travers les époques:

Ainsi nostre langue est tirée, non seulement de l'hébraïque, latine, allemande, gothique, lombarde, espagnole, angloise et anglosaxone, comme l'a creu Pasquier, mais de plusieurs autres et non particulièrement d'une de celles que nous venons de nommer et cette corruption n'est venue que par degrez car le plus ancien gaulois ne se fut meslé que de l'hébreu; après il fut meslé au grec, puis à l'allemand, après au latin, et ainsi peu à peu toutes les autres langues; de sorte que celui que nous parlons à présent est le plus impur et le plus meslé de tous.

Il poursuit en mentionnant certains mécanismes de transformation des mots qui sont à la base de la variation diachronique:

Les mots se changent aussi par syncope, par aphaerèse, apocope, apostrophe, diaerese, transposition, prothèse, épenthèse, paragoge et autres figures de rhétorique.

Il est étonnant que Borel utilise un métalangage bien spécifique sans ressentir le besoin de gloses ou d'explications, d'autant plus qu'une vérification que nous avons faite a révélé que la

⁵ Ce verbe, attesté en français à partir de la deuxième moitié du XVI^e siècle, fut utilisé dès le début pour désigner le processus d'assimilation de mots provenant d'une autre langue. Dans Nicot (1606) on lit: 'Naturalizer un mot nouveau, comme luy donner des lettres de naturalité, c'est le recevoir comme bon et naturel de nostre pays. *Civitate donare*'.

plupart de ces termes ne sont pas attestés dans les dictionnaires de l'époque⁶. Cela indiquerait que Borel en connaît la signification précise et suppose que ses lecteurs les comprennent aisément? Ou alors s'en sert-il délibérément, bien qu'il en ignore le sens exact, pour exhiber ses compétences dans le domaine linguistique? Il les a sans doute rencontrés dans ses vastes lectures⁷ et, en tout cas, leur emploi ne fait que confirmer sa profonde sensibilité envers le problème du processus évolutif des langues qui transparait tout au long de la préface.

Borel se concentre ensuite sur les particularités du français:

Il reste à remarquer en général, que la Langue Françoisse a fort affecté le *laconisme*⁸, ou abréviation des mots, comme on le peut prouver par divers exemples et c'est ce qui a causé beaucoup de changement à la langue. [...]

Les manières de prononcer différentes ont aussi fait naistre beaucoup [de mots]; comme celui de *pigeon*, qui vient de *pipion*, du latin *pipio*, l'ayant écrit premierement ainsi *pipjon*, et adoucissant le p, il reste *pijon*, qu'on a changé depuis en *pigeon* et ainsi des autres.

Il s'aventure dans une description de l'ancien français en commençant par la morphosyntaxe:

Il faut faire quelques remarques sur la Langue des anciens François. Ce langage Romant venant du Latin, l'imita aussi en beaucoup de choses et entr'autres à ne mettre pas les articles et à finir divers genitifs en s: comme pour dire le Livre de Cesar ils eussent dit *le Livre Cesars* prenans cela du latin *Liber Cesaris* [...].

Il ne faut pas oublier aussi à remarquer qu'on sousentendoit souvent la particule *de* et disoit *le fils Yvain* pour *d'Yvain*. Cela se void dans *Perceval*, lorsqu'il dit:

Comment par le barat son pere.

Il n'évite pas la question épineuse de la prononciation, souvent très hésitante et confuse, en appuyant ses observations sur de textes littéraires bien connus:

Quant à la prononciation de rime, on prononçoit *nage* pour *neige*, faisant rimer *neige* à *corsage*. *Pathelin: vous lui ressemblez de corsage comme qui vous eut fait de neige.*

On faisoit aussi rimer *rame* avec *aime*, le prononçant *ame*, *brieve* avec *reçoive*, *hest*, *c'est-à-dire haste*, avec *requeste*, *taches* avec *flesches*, *chandelles* avec *estoilles*, *griesve* avec *estrive*, *esmay* avec *moy*. Et Marot fait rimer *sanctuaire* avec *gloire*.

Puis il continue avec plusieurs remarques en vrac concernant surtout l'orthographe et la suffixation de l'ancien français, qui donnait des formes qui devaient frapper l'homme du XVII^e siècle:

Outre cela, il faut remarquer que les anciens François finissoient en *erre* et *esse*, plusieurs mots que nous finissons en *eur* et *euse*: car ils disoient *semerre*, *gaignierre*, *lerre*, *richierre*, *sauverre*, *vainquierre*, *luitierre*, *vengierre*, *pechierre*, *conoissierre*, *decevierre* pour *semeur*, *gagneur*, *larron*, *trompeur*, *sauveur*, *vainqueur*, *luiseur*, *vengeur*, *pecheur*, *conoisseur* et *deceveur*. Et disoient *accuseresse*, *aideresse*, *tanceresse*,

⁶ Nous avons consulté dans les dictionnaires de Richelet (1680), de Furetière (1690), dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694), dans le *Dictionarium latinogallicum* d'Estienne (1552) et dans Nicot (1606) (les trois derniers sont interrogeables à travers la base de données Dictionnaires d'autrefois: <http://dictionnaires.atilf.fr/dictionnaires/>). Nous y avons relevé seulement *apostrophe* et *syncope* (dans Richelet, Furetière et Académie) et *transposition* (dans Richelet et dans Furetière, où cependant le mot n'est pas clairement dénoté comme terme de rhétorique).

⁷ Dans l'inventaire des ouvrages qu'il a utilisés pour la compilation du *Tresor* (cf. note 23) Borel cite un *Art de rhetorique ancien* mais il ne donne pas d'indications permettant d'établir à quel texte il se réfère.

⁸ Dans ce cas Borel utilise une glose. Le mot, attesté dès 1636 selon le TLFi, est répertorié par Furetière ('Langage bref et sentencieux, formeé sur celuy des Lacedemoniens') mais il est absent dans les autres dictionnaires consultés.

trouveresse, lecheresse, mangeresse, repenteresse, demonstreresse, pour tanceuse, trouveuse, friande, mangeuse, repentante, demonstreuse: de quoy voicy un exemple considérable de *Jean de Mehun*, en son Testament:

*Se cette escriture ne ment,
Laquelle n'est pas menteresse,
Tu le queis soigneusement,
Tant que tu en fus trouveresse.*

Ils mettoient des *h* après le *c*, là où nous n'en mettons point; et au contraire, les ostioient des lieux où nous les mettons; disans *cha, embracher, merchy, conchut, puche, cheler, piecha*, pour *ça, embrasser, mercy, conceut, puce, celer, pieça*; et au contraire *reproce, Ducesse, france, blanche* pour *reproche, Duchesse, franche* et *blanche*: pour *sentir* ils disoient *sentu*; pour *croyez* et *voyez*, *créez* et *vééz*; pour *son ame, ton ame* ou *mon ame, son image, ton angoisse* etc., *s'ame, t'ame, m'ame, s'image, t'image, s'angoisse, t'ancelle, m'ancelle, s'ancelle*, c'est-à-dire *servante; s'ostesse, c'est-à-dire son hostesse, m'espée*, etc.

Pour les mots en *eux*, ils les mettoient en *ous*, disans *pious, dous, religious*, pour *pieux, deux, et religieux*; au contraire, ostioient les *u* de plusieurs mots pour les prononcer en *o*, disans *porce* et *poir* pour *pource* et *pouvoir*: *molt, cort* et *corage* pour *moult, court* et *courage*.

En apres ils mettoient en *el*, tous nos mots en *eau*, disans *cervel, mantel, corbel, chamel, veel, chevrel, moncel, vaissel, forunel, bel, fourrel, chapel* et *tumbel*. Ils terminoient beaucoup de mots en *on*, comme *mesprison, achoison, delivreson*, pour *mespris, occasion* et *delivrance*: mais ce qui est considérable, ils avoient des mots dont nous manquons, comme *desraison*, etc.

Les extraits que nous avons reproduits montrent que Borel a su mettre en lumière les aspects saillants de l'ancien et du moyen français et nous en a fourni une des premières descriptions. En outre, dans son discours métalinguistique 'avant la lettre', il met l'accent sur le caractère constant et inéluctable du changement linguistique, qui est étroitement lié, selon lui, aux vicissitudes historiques des locuteurs.

2. Le *Tresor* : un dictionnaire de la civilisation et de la culture anciennes, mais pas seulement...

Le souci de retracer la vie des mots, en les inscrivant dans un lieu et dans un temps et en remontant à leur origine, ressort clairement de l'étude de la macro et de la microstructure du *Tresor*, qui se veut essentiellement un dictionnaire de la civilisation et de la culture anciennes.

Il n'est pas surprenant alors de constater que les terminologies les plus amplement représentées sont celles qui se réfèrent à des réalités liées aux mœurs des anciens habitants de la Gaule ou à la vie du Moyen Age.

Nous trouvons donc plusieurs entrées relatives aux champs sémantiques du droit, de la justice et de l'administration (cf. par exemple des termes de droit féodal tels que *aboislage, avoislage, blairie, effouages, gambage, maubouge, pelage*⁹), des monnaies et des mesures (*acre, arpent, boniere, besans, cabat, esterlin, liard, pinart*¹⁰), de la poésie et de la rhétorique

⁹ A titre d'exemple nous reproduisons l'article *gambage*:

gambage, c'est le droit que payent les brasseurs de biere, qui a pris nom de *camba*, qui est le lieu où on fait la biere.

¹⁰ Voici l'entrée *besans*:

besans, monnoye ancienne d'or, valans cinquante livres la piece, dont la rançon du Roy S. Louis fut payée, selon *Ragueau. Perceval: Li Rois offrit trente besans*. Ce mot vient de *bes* et *as*, c'est-à-dire deux as; ou de la ville de Bisance, c'est-à-dire Constantinople, selon quelques-uns: sr quoi il est bon de remarquer que du tems des Croisades, le Soudan donnoit de chaque teste de Chrestien qu'on lui

(*baguenaude, batelée, fatras, recoirdie, riqueraque*¹¹). On repère également de nombreux lemmes concernant l'héraldique (comme *clariné, macle, oriflamme, vair*¹²), l'art militaire, la guerre, les armements et la chevalerie (*acqueraux, arbaleste, bacinet, brigandine, caterve, dondaine, espringarde, francisque, marcomire, ribaudequin*¹³) et la religion des gaulois (*druides, druthin, dryades, saronides senas*¹⁴)¹⁵.

Pourtant il faut noter que le *Tresor* n'est pas un 'musée' anachronique et ennuyeux de vieux mots, classés de manière figée et monotone, mais un ouvrage qui met en scène le mouvement et la mutation diachronique de la langue et ne bannit pas le lexique du XVII^e siècle, envisagé en tant que prolongement naturel d'habitudes, traditions, modes de penser du passé qui ont construit le présent en forgeant l'identité nationale.

Evidemment nombreux sont les mots appartenant à un état linguistique nettement ancien, déjà vieillis au XVII^e siècle, comme

*accubes, repaires, lits, selon le R. d'Artus de Bretagne. Ils tendirent pavillons et accubes; de accumbo*¹⁶.

*chetifvoison, captivité. La Bible Historiaux: Si enfans sont menez en chetifvoison*¹⁷.

enherber, empoisonner. Ce mot m'a été communiqué par Monsieur Maistre *Guill. De Masnau*, Sieur de Bousignac, Conseiller du Roy en la grand'Chambre au Parlement de Tolose, homme non moins versé en ses Antiquitez, qu'en sa Charge, laquelle il fait avec très-grand honneur, depuis beaucoup d'années.

Le *R. de la Rose* se sert de ce terme, pour dire empoisonner, parce qu'ordinairement les venins se tirent des herbes, comme plus faciles à trouver:

apportoit, un besan qui valoit un double ducat: et du epuis nos Rois en offrent treize à leur sacre; et même Henry IV en fit faire treize exprès, à cause qu'on n'en trouvoit plus.

¹¹ On peut lire:

riqueraque, sorte de longue chanson ancienne, de certains vers à couplets, de six ou sept syllabes chacun, avec diverses croisées. *Art de Rhétorique ancien*.

¹² Parmi celles-ci:

clariné, terme de la science armoriale, qui se dit des sonnettes de bœufs, parce qu'elles résonnent comme des clairons.

¹³ Nous trouvons:

caterve c'est le nom des Légions Gauloises. *Vegece et Bochart*. ou *brigandine* ou *brugne*, armure ancienne faite de lames de fer jointes, servant de cuirasse. *Fauchet*.

¹⁴ Une de ces entrées est:

senas ou *cenas*, prestresses d'un Dieu des Gaulois. C'estoient des Vierges, comme les vestales. *Atlas Major*.

¹⁵ Nous observons que les domaines de prédilection de Borel sont également bien représentés: l'architecture (*beffroy, bretesche, res de chaussé, gargoule, mathe mourlon rable, parapets*), la médecine (*apesart, astelle, boudine, canole, coqueluche, cyroine, defloraison, deartuer, harne, herper*) et en moindre mesure la chimie (*alchemie, elixir*).

¹⁶ Ce mot, répandu en ancien et moyen français (il est répertorié dans le *Dictionnaire du Moyen Français* s.v. *aucube* et dans Nicot n'est plus présent dans les dictionnaires du XVII^e siècle consultés).

¹⁷ Le dictionnaire de Furetière (1690) comporte une entrée qui confirme que ce mot, commun au Moyen Age (recensé dans le *Dictionnaire du Moyen Français*) est désormais un archaïsme:

chetif, qui est de peu de valeur [...] Cet homme est bien *chetif*, maigre, mal fait, miserable. [...]. Il vient de l'italien *cattivo*, selon Pasquier. Mais Menage tient que ce mot vient de *captivus* et prouve que *chetif* signifioit autrefois *captif*.

Section 6. Historical and Scholarly Lexicography and Etymology

*Sous gist le frais serpent en herbe,
Fuyez enfans, car il enherbe.*

Ainsi les Espagnols disent *enerbolar*¹⁸.

Il enregistre, comme on peut s'y attendre, des formes anciennes de mots courants en français classique (*acommacher* pour communier, manger ensemble, *achaison ou achaison* pour occasion, *beneison* pour bénédiction, *chevrel* pour chevreau, *orine* pour origine) ou il retient des acceptions désormais désuètes pour des mots encore en usage. Nous avons donc *anglois* dans le sens de 'créancier':

anglois créanciers, selon Guillaume Cretin:

*Et aujourd'huy ie fay solliciter
Tous mes Anglois pour mes debtes parfaire,
Et le paiement entier leur satisfaire. [...]*¹⁹.

Il faut que ce mot soit demeuré en France depuis qu'elle fut prise par les Anglois, lesquels estant riches estoient les seuls qui pouvoient prester aux François subjugez, leur prestant de leurs propres biens.

ou *fetard* signifiant 'paresseux', 'lent':

fetard c. un ignorant. Villon en son *Testament*

Car de lire je suis fetard

ou bien tardif Villon

*De bien boire onques ne fut fetard*²⁰ Le Dic Moyen français et Godefroy paresseux, négligeant

ou encore le terme *mouton* désignant une machine de guerre:

mouton Machine de guerre, dite marmouton et carcamousse: c'estoit le belier des Anciens. [...]. C'estoient des poutres qui avoient le bout figuré comme la teste d'un belier et les suspendant et balançant avec des cables, on en frapoit les murs iusques à ce qu'ils tombassent²¹.

Mais la nomenclature comprend également des lemmes faisant partie du lexique commun du XVII^e siècle, que Borel glisse parce qu'ils lui fournissent le prétexte à des commentaires ou lui offrent l'occasion de narrer une anecdote sur le mot (ou plutôt sur la chose²²). Ainsi à l'entrée *argent* il écrit:

¹⁸ Ce verbe, attesté au Moyen Age, est contenu dans Nicot (1606) mais il n'est plus employé en français classique. Furetière explique:

enherber v. act. Vieux mot François qui signifioit autrefois *empoisonner*, qu'on trouve employé dans le Roman de Pepin.

¹⁹ Cette acception, attestée par Godefroy (1880), qui cite les mêmes vers de Cretin et d'autres de Marot, n'est enregistrée dans aucun des dictionnaires du XVII^e siècle consultés.

²⁰ Borel interprète de manière imprécise les vers de Villon car le vrai sens de ce mot serait 'paresseux', 'négligeant' si on s'en tient à au *Dictionnaire du Moyen Français* et à Godefroy.

²¹ Les dictionnaires du XVII^e siècle ne retiennent plus ce sens du mot 'mouton', qu'on trouve dans le *Dictionnaire du Moyen Français* et dans Godefroy.

²² Il est rarement possible de distinguer la description linguistique de la description de la chose elle-même car Borel est tributaire de la conception du dictionnaire en vigueur à son époque où, selon une pratique généralisée, 'les éléments encyclopédiques étaient admis dans les dictionnaires comme compléments souhaitables des définitions' (Quemada 1967: 77).

Je ne mets pas ce mot pour sa rareté, mais seulement pour remarquer sa rareté parmy les Anciens[...]. Mais cette rareté d'argent leur estoit autant utile que notre abondance puisque les choses se vendoient moins: et j'estime qu'en cela ils estoient plus heureux que nous, avec toute nostre découverte des Indes d'où on nous apporte l'or et l'argent en cette abondance.

et à l'article *tintamarre*:

De tinter et de marre, selon Pasquier, pour le bruit que les vigneron font à l'heure de midy pour s'avertir; car le premier qui entend midy, sonnait sur sa marre ou hoyau, les autres répondent de mesme, et enfin tous font de mesme, d'où s'eleve un grand bruit et ils s'en vont. A Montpellier ils quittent ainsi à midy; mais ils travaillent fort asprement et font beaucoup de besogne depuis le matin, et quittent à midy pour ne pouvoir suffire à travailler ainsi vivement le reste de la journée ou parce qu'on raconte que le roy dit Gros nez, à la louange duquel la Tour d'Albenas a fait la Naseide, s'estant travesti et loué pour vigneron, ne put travailler jusqu'à midy et du depuis leur donna ce privilege de quitter à midy aussi, comme il avoit fait. Pasquier derive de ce mot celui de *marrer* et possible que ceux de *marron* et *marroner* en viennent aussi.

En plus il faut remarquer que, bien que Borel privilégie l'ancien et le moyen français, son dictionnaire contient un certain nombre de termes qui représentent une partie relativement jeune et vitale du lexique du XVII^e siècle. On y relève des mots qui sont entrés dans la langue au XVI^e siècle. Il s'agit d'emprunts de l'italien (*parapets*), de l'espagnol (*bourrique*) ou du grec (*cosmopolite*) ou des néologismes créés pour désigner des réalités qui ont fait leur apparition dans la société en date assez récente, tels que

crocans: seditieux de France qui s'esleverent l'an 1593. Selon *du Thou* dans son *Histoire de France*. C'estoient des paisans de Limosin Perigord et Poitou. Et depuis peu d'années ils se sont souslevez derechef vers Villefranche

ou

parpillols ou *parpillots* C'est une injure qu'on donne à ceux de la religion reformée à cause qu'ils couroient au danger sans crainte s'allans comme brusler à la chandelle et chercher leur mort comme font les papillons.

Bref, il ne fait pas de doute que dans la nomenclature se reflète en bonne partie le tempérament de l'auteur car, bien qu'il compose son dictionnaire à partir d'un corpus précis d'auteurs et d'ouvrages²³, le choix de certains termes a pu être fait en fonction de quelques curiosités ou souvenirs personnels, Borel affichant un plaisir visible à raconter ce qu'il sait sur un certain objet.

3. Pierre Borel, une personnalité passionnée et originale

Il est alors intéressant d'examiner de plus près la microstructure du *Tresor* pour découvrir comment ce corpus riche et varié est traité.

²³ D'importantes indications, utiles pour expliquer le choix de la nomenclature effectué par Borel, nous viennent de la *Bibliothèque ou catalogue des anciens poëtes françois et autres livres tant ms. que autres, dont je me suis servi en cet ouvrage*, liste des auteurs et des œuvres qui sont à la base de son travail et qu'il dresse au début de son dictionnaire. Ce long inventaire, qui est révélateur de sa personnalité et qui reflète ses lectures et le contenu de sa bibliothèque, impressionne pour sa richesse et sa variété. Il comprend plus de 400 noms ou titres. En particulier, à côté des grands auteurs grecs et latins, fait son apparition la littérature française du Moyen Age, mais celle des XV^e et XVI^e siècles est également présente. Quelques ouvrages de la première moitié du XVII^e siècle rentrent aussi dans le corpus.

Les articles sont de longueur et de structure très inégale. Certains se limitent à donner l'équivalent dans le français du milieu du XVII^e siècle²⁴ ou à remplacer la définition par une citation empruntée à la littérature en ancien français, qui sert autant d'attestation que d'illustration²⁵.

En général ils sont assez complets et ils comportent des définitions, des exemples, ainsi que des renseignements étymologiques, historiques et encyclopédiques, plus rarement des remarques descriptives sur la prononciation et l'usage, jamais d'informations grammaticales. Un article-type pourrait être *misericordes*:

misericordes. C'estoient de petits poignards, que portoient les anciens Chevaliers, selon *Fauchet*, appelez ainsi parcequ'ils en tuoient leurs ennemis atterrez, s'ils ne leur crioient Misericorde: comme à present, on leur fait demander la vie. *L'Ordre de Chevalerie de Champier* confirme cecy et dit que c'estoient de petits cousteaux, dont la garde formoit une croix.

R. de la Rose:

*Pitiez, qui à tous bens s'accorde,
Tenoit une misericorde
En lieu d'espée, etc.*

A quoy il ajouste un peu après:

*Percevoit pierres, diamants,
Partant qu'il fu de lire peinte;
Car elle a trop aigue pointe.*

Perceval en parle aussi. C'estoit une dague ayant deux roelles, pour couvrir les mains, comme on y a mis du depuis des coquilles, etc. *Voyez Dague*.

Comme il est persuadé qu'à travers la langue on peut communiquer des valeurs culturelles et sociales fondamentales, qui constituent la spécificité d'un peuple, Borel s'emploie fréquemment à ancrer le terme dans le contexte de la civilisation où il s'est développé, en le chargeant de toute sa puissance sémantique.

Les définitions sont alors très détaillées et comprennent des données visant une historicisation. Nous en avons un exemple avec

escuyer C'est une dignité fort considérable parmi les Anciens: elle venoit immédiatement après celle de Chevalier, et estoit un degré pour y parvenir; à cause de quoy les Chevaliers faisoient ordinairement leurs fils Escuyers, afin que par quelque action généreuse, ils peussent parvenir à ce degré. C'est pourquoy Coquillard dit:

*Fay-je pas un simple Escuyer,
S'il sçait bien ses armes conduire,
Tout incontinent chevalier*

Cette qualité ne se donnoit qu'aux personnes de noble extraction. Leur employ estoit de porter l'escu et l'espée au-devant des Chevaliers; mais il y avoit entre les Escuyers des différences firt notables, qui les

²⁴ Par exemple

gengler c. mespriser *Perceval*
magnitude grandeur *Vigiles de Charles VII*
dardancier usurier *Nicot*

²⁵ C'est le cas de l'article *merises* où Borel a recours à l'énumération dans une démarche onomasiologique:

*Sorte de fruit, Roman de La Rose,
Pommes, poères, noix cherises,
Cornets, prunes, freises, merises,
Chastaignes, coings, figues, noësetes,
Pesches, parmens ou alietes,
Nefles, entees ou framboëses,
Belotes, aveines et ioreises,
Resins nouveaux leur envoyez*

rendoient plus ou moins considérables. Car ceux qui estoient des personnes beaucoup plus remarquables que ceux qui n'estoient qu'à de simples chevaliers. [...].

ou

sagum, vestement des anciens Gaulois. *Bochart*. C'estoit une espece de saye: sur quoy est à remarquer que les sayes de laine des Gaulois estoient faits à fuseaux de losanges de diverses couleurs, comme l'a remarqué *Davity*, en ses Estats et Empires du monde.

Dans ses définitions Borel recourt volontiers à l'étymologie pour mettre en évidence le lien indissoluble que le mot (et par conséquent la chose qu'il désigne) entretient avec le passé, et en même temps pour souligner la continuité historique entre l'antiquité et l'époque où il vit. A l'article *hostel* c'est la notion d'hospitalité qui traverse les siècles:

hostel, maison; de *hospitale*. *Ménage*. Et celui-cy de *hospes*, *hoste*. D'où venoit le droict d'hospitalité, qui estoit pour le retraite; car on n'avoit pas des logis anciennement, comme à présent, mais il falloit loger chez des particuliers; et chacun sçavoit où aller en chaque ville, et se rendoient la pareille à la premiere rencontre. Ainsi César avoit logé autrefois chez Dejotarus, comme *Ciceron* l'a remarqué en la belle harangue qu'il a faite pour sa défense, envers César. Or c'estoit une chose venue des anciens, que ce droict d'hospitalité. De là vient aussi un Hospital, lieu fait pour mettre les passans, qui n'avoient pas de connoissances; et cela leur servoit d'hostellerie, comme on fait encore en Turquie. Mais du depuis les Hospitaux en Europe ont esté laissez aux seuls pauvres²⁶

alors qu'à l'article *bachelier* en fournissant des étymons possibles, il cherche à établir le lien entre la signification première du mot et le sens qu'il a pris dans le monde moderne:

bachelier On appelloit un bachelier celuy qui a vaincu un homme en tournoy, pour la premiere fois qu'il s'est batu en sa vie, selon le poëte intitulé *le Bachelier d'armes*, dit ainsi de *bacillus*, baston, parce qu'on leur donnoit une branche de laurier. Ou bien c'est un mot abrégé de *bache vallier*, comme le recite *Fauchet* et se dit de tous mestiers ou professions. Mais j'estime qu'il vient plus vary-semblablement de *bacca lauri* à cause du rameau de laurier qu'on leur donnoit, comme on fait encore à ceux qui passent Maistres és Arts, après leur Philosophie²⁷

La réflexion étymologique de Borel n'est certes pas exempte d'étourderies et de naïvetés imputables à l'état présicientifique de la discipline.

Il se méprend donc dans le cas de

escuelle. Ce mot vient, à mon advis de *esculus*, hesne, parce qu'au commencement on les faisoit de chesne, pour ce qu'il se fendoit moins que d'autre bois. Je n'ay mis ce mot que pour l'étymologie²⁸.

de

²⁶ A l'époque l'hôpital ne désignait pas seulement l'endroit où on soigne les malades, comme le précise Furetière:

hospital s.m. Lieu pieux et charitable où on reçoit les pauvres pour les soulager en leurs necessitez. *L'hospital* general est celuy où on reçoit tous les mendiants. L'Hostel Dieu est *l'hospital* de tous les malades.

²⁷ Le TLFi admet la difficulté de retrouver un étymon pour ce mot: «*Baccalaris*, *baccalarius* est d'origine obscure'. L'hypothèse d'une origine celtique remontant à un type celtique **bacalâcos*, peut-être lui-même dér. de l'irlandais *bachall* 'bâton', 'houlette' ou à **bakkálla*, dérivé du gaulois **bakkánno* 'paysan' 'se heurtent à de sérieuses difficultés phonét. pour aboutir à la forme **baccalaris*. L'étymon celtique *bacaudae*, 'les Bagaudes', nom que se donnèrent les colons gaulois qui se révoltèrent contre les seigneurs du pays (283-284) et signifiant 'les combattants' [...] fait difficulté du point de vue phonétique'.

²⁸ Le TLFi nous explique que ce mot dérive du latin vulgaire *scūtella*, 'petite coupe'.

Section 6. Historical and Scholarly Lexicography and Etymology

jarret M. *Ménage* n'an ayant pas mis l'origine, j'ay creu nécessaire de la remarquer. Il vient de *ierech*, qui en Hebrieu signifie la jambe. De là vient aussi une *gartiere*²⁹

et de

racaille, canaille; venant de *race*, et *race* vient de *radix*³⁰.

ou il nous propose des associations fantaisistes telles que:

hameau, *hamel* et *hamelet*, c. village, de *ham* c. bourg. D'où vient que plusieurs noms de villes d'Angleterre finissent en ham, ou bien de *ἄμα*, c. ensemble, parce que ce sont plusieurs maisons assemblées. Et de là vient une *hamelete*, de plusieurs œufs battus ensemble³¹.

ou

fluste à iouer. Je mets ce mot pour remarquer son origine, que j'estime avoir tres bien trouvé: car il y a toutes les aparences du monde qu'elle vient non de *fistula*, comme on tient, mais de *flutta*, c'est à dire une lamproye (ainsi dite, à *fluitando in fluvys*) parce que la fluste est longue comme la lamproye, et a plusieurs trous comme ce poisson, qui en a le col garny de part et d'autre³².

Néanmoins Borel a parfois de bonnes intuitions, comme dans les articles suivants:

rainet c. grenouille de *rana*. Villon. *Raines*, *crapaux* et *bestes dangereuses*. D'où vient pomme renette pour estre marquée comme le ventre des grenouilles, selon *Menage* Ou de *poma renana*. Mais j'estime que c'est pour estre la reine des pommes³³.

laquet c. un laquais. Page. On l'appelloit aussi un *naquet* ou *page* c. un villageois ou païsan, de *pagus*, village. Ou ce mot de *laquay* vient du langage basque car *laquais* veut dire *serviteur*, en cette langue là. Or c'est le païs d'où viennent les meilleurs laquais, du moins ceux qui courent le mieux. D'où vient qu'on dit d'un bon coureur qu'il a la jambe d'un Basque³⁴.

faloise, c. une levée au bord de la mer. On dit aussi *falaise* et *falise*. *Perceval*.

Li Chateaux sur une faloise

Fu ferme par si grand richesse.

²⁹ Selon le TLFi l'origine de ce mot est le gaulois **garra* 'jambe'.

³⁰ Selon le TLFi, ce mot serait 'dérivé, à l'aide du suffixe péjoratif *-aille*, d'un verbe **rasquer* [...] issu d'un latin vulgaire **rasicare* 'raser'[...] fréquentatif formé sur *rasus*, participe passé du classique *radere*.

³¹ Si l'étymologie de *hameau* n'est pas fautive car il vient effectivement de l'ancien français *ham* 'petit village', lui-même issu de l'ancien bas francique **haim* 'petit village' (TLFi), celle de *hamelete*, forme ancienne de *omelette* est plus compliquée. Selon le TLFi Il s'agirait de l' 'altération, probablement d'origine méridionale, sous l'influence de mots issus du latin *ovum* 'œuf', de *amelette* 'omelette' par métathèse de **alemette*, issu de *lemelle* forme ancienne de *lamelle*, la forme aplatie de l'omelette ayant été comparée à celle d'une lame'.

³² Il s'agirait, selon le TLFi, d'une 'onomatopée évoquant par la suite vocalique *a-u* la modulation du son dans un tuyau. Les consonnes initiales *fl* auraient pour origine les mots dérivés du latin *flare*, souffler'.

³³ Borel fait état d'une confusion sur l'étymologie de ce mot qui a effectivement persisté jusqu'au moins le siècle dernier: La troisième édition du *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Oscar Bloch et Walter von Wartburg (1960: 524) fait encore dériver le nom de cette pomme de *rainette* (grenouille) qui: 'paraît être l'emploi figuré de ranette grenouille, parce que la peau tachetée de cette variété de pomme rappelle celle de la rainette'. L'intuition de Borel s'avère exacte comme confirme le FEW (t. 10, col. 212, s. v. *regina*) et le TLFi.

³⁴ L'hypothèse avancée par Borel sur l'étymologie de ce mot, très incertaine, est encore soutenue dans Corominas (1980: t. 3, 546-548), qui n'accepte pas la position du FEW selon lequel l'origine remonterait au mot turc *ulaq*, coureur. Remarquons que pour argumenter sa thèse Borel fait très intelligemment le lien entre ce mot et l'expression 'courir comme un basque' (signifiant marcher vite et pendant longtemps).

C'est aussi une roche couverte de mousse. En Picard ce sont les costeaux maritimes, et vient de *fales*, c'est à dire roche en Allemand. Ce sont aussi des monceaux de neige, selon M. *Ménage*³⁵.

C'est donc le tempérament de Borel qui rend unique le *Tresor* et le dynamise. L'auteur sait imposer ses préférences, sa compétence, son savoir. Les indications sur le lexique de l'ancien et du moyen français, provenant essentiellement de ses lectures, sont extrêmement précieuses tant pour leur quantité que pour leur qualité et elles sont enrichies par celles, bien originales, concernant un état de langue plus actuel que Borel tire essentiellement de ses propres passions et de son histoire personnelle³⁶.

4. Pour conclure: la conscience d'une continuité dans le passé

Dans la France du Grand Siècle, où la langue subit une épuration sévère et les archaïsmes sont proscrits, Borel, érudit à la forte personnalité, se démarque. Il produit un dictionnaire de l'ancien et du moyen français utile pour accéder au patrimoine de la Gaule et de la France médiévale qui représente un témoignage exceptionnel de la richesse sémantique des mots, et de la vivacité de l'expression.

L'étude de ce dictionnaire *sui generis* laisse émerger les opinions de l'auteur au sujet de la variation diachronique. Borel accentue la dimension volontairement culturelle de l'information lexicographique car pour lui la langue évolue naturellement à travers les siècles, elle est en mouvement et bénéficie des rencontres et des échanges entre les civilisations. Le lexique ancien mérite d'être récupéré car il permet de connaître les racines et saisir l'essence même du monde présent.

Mais le *Tresor* assure également la conscience d'une continuité dans le passé littéraire et linguistique car il rend compte aussi du développement du vocabulaire jusqu'à l'époque classique, devenant 'mémoire' de comment le français s'est construit le long des siècles en intégrant les apports provenant d'espaces spatio-temporel différents.

Encore aujourd'hui historiens, linguistes et philologues peuvent le consulter avec profit.

³⁵ Le TLFi nous informe que effectivement *falaise* serait un 'Mot normand à l'origine que le *FEW* fait remonter à un germ. **falisa* 'rocher' avec déplacement d'accent d'après les substantifs en *-ésa*'.

³⁶ Le *Tresor* est particulièrement riche de notations liées à ses origines méridionales. Nous avons des entrées comme

draie, c. grand chemin en langage sevenol: d'où vient *s'adraya*, c. en Languedoc s'accoutumer à faire chemin et mesme se mettre en train à faire quelque ouvrage;

solier, maison à deux estages. *Villon*:

Cy gist et dort en ce solier.

Le Languedocien a retenu ce mot. [...] Ce mot dénote un lieu haut, veu du Soleil, et possible vient-il de-là. Ainsi on appelle le haut des maisons en Languedoc un *soulelié*. *R. de Brutus*:

Les Mareschaux ostex livrer,

Solliers et cambres délivrer..

ou nous apprenons des particularités de la langue occitane:

ganasse ou *ganasche*, c. machoir de cheval. Ce mot vient de *gena*, la joue; comme qui diroit *grande joue*, car c'est un mot agranditif, dont le françois moderne manque. Le haut Languedoc a cela de plus en sa langue, que le François, qu'il a presque autant d'agranditifs que de diminutifs et qu'il les pousse plus avant que luy cinq ou six fois Car il dit par exemple, pour diminuer, un *effan*, c. un enfant, un *effantou*, un *effantonnell*, un *effantonnellou*, et diroit un *effantounelounel*. Et au contraire, pour agrandir il dit un *homé*, un *homenassas*, ce qui ne se peut exprimer en autre langue.

Bibliographie

- Amatuzzi, A. (2008). 'Les mots migrants' nel *Tresor de Recherches et Antiquitez gauloises et françoises* di Pierre Borel (1655)'. Dans *Synergies Italie* 4. 33-43 (Edition électronique: [en ligne] <http://cla.univ-fcompte.fr/gerflint/Italie4/Italie4.html> [date d'accès: 2 février 2010]).
- Amatuzzi, A. (à paraître). 'Le vocabulaire scientifique et technique dans le *Tresor de Recherches et Antiquitez Gauloises et Françoises* de Pierre Borel (1655): l'ancien et le moyen français 'de spécialité''. Dans *Actes du Colloque Lessicografia e lessicologia dei linguaggi settoriali, Università di Palermo, 21-23 juin 2007*.
- Amatuzzi, A. (à paraître). 'L'apport de Nicot et Ménage au « *Tresor de Recherches et Antiquitez gauloises et françoises* » de Pierre Borel'. Dans *Actes du Fourth International Conference on Historical Lexicography and Lexicology, Edmonton, University of Alberta 19-21 juin 2008*.
- Bloch, O.; von Wartburg, W. (1960). *Dictionnaire étymologique de la langue française*. 3^e édit. Paris: Presses Universitaires de France.
- Borel, P. (1655). *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises. Reduites en ordre alphabetique et enrichies de beaucoup d'Origines, Epitaphes, et autres choses rares et curieuses, comme aussi de beaucoup de mots de la Langue Thyoise ou Theuthfranque*. Paris: Augustin Courbé.
- Borel, P. (1750). *Dictionnaire des termes du vieux françois ou Trésor de recherches et antiquités gauloises et françoises*. Paris: Briasson (deuxième édition).
- Brunot, F. (1966). *Histoire de la Langue française des origines à nos jours*. Paris: Colin. t. 3, première partie.
- Corominas, J. (1980). *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánicos*. Madrid: Gredos.
- Dictionnaire de l'academie française* (1694). Paris: veuve Coignard.
- Dictionnaire du Moyen Français*. [en ligne]. [Nancy: ATILF] <http://www.atilf.fr/dmf> [date d'accès: 22 février 2010]).
- Estienne, R. (1552). *Dictionarium latinogallicum*. Lutetiae: Carolum Stephanum.
- FEW: *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Tübingen, Zbinden, Basel: J.C.B. Mohr.
- Furetière, A. (1690). *Dictionnaire universel*. La Haye: A. et R. Leers.
- Gégou, F. (1985). 'Un dictionnaire d'ancien français au XVII^e siècle: le Trésor de Recherches de Pierre Borel'. Dans *CAIEF* 35. 23-39.
- Godefroy, F. (1880). *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*. Paris: Vieveg.
- Matoré, G. (1968). *Histoire des dictionnaires français*. Paris: Larousse.
- Ménage, G. (1650). *Les origines de la langue française*. Paris: Courbé.
- Nicot, J. (1606). *Thresor de la Langue Francoyse, tant ancienne que moderne*. Paris: David Douceur.
- Quemada, B. (1967). *Les dictionnaires du français moderne. 1539-1863*. Paris: Didier.
- Richelet, P. (1680). *Dictionnaire françois*, Genève: J.-H. Widerhold.
- TLFi : *Trésor de la langue française informatisé*. [en ligne]. [Nancy: ATILF] <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> [date d'accès: 22 février 2010]).
- Von Gemmingen, B. (1995). 'Pierre Borel et son Trésor de Recherches et Antiquitez gauloises et françoises (1655)'. Dans *Gilles Ménage (1613-1692), Grammairien et Lexicographe. Le rayonnement de son oeuvre linguistique*. Lyon: SIEHLDA, 59-71 (Édition électronique: [en ligne] [Toronto: SIEHLDA et EDICTA] <http://chass.utoronto.ca/~wulfri/siehllda/actesmen/index.html> [date d'accès: 2 février 2010]).